

PRÉSENTATION DU CABINET

// LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le cabinet ÉMOTIONS, certifié QUALIOPi, dispense des Actions de Formation Professionnelle et Bilans de Compétences qui peuvent faire l'objet de prise en charge par les OPCO et Fonds d'Assurance Formation.



Les Bilans de Compétences sont également éligibles au CPF. Les séances de Psychologie peuvent quant à elles faire l'objet d'une prise en charge partielle ou totale par votre mutuelle.

// PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés. Si ÉMOTIONS ne dispose pas des ressources pouvant répondre à la demande de la personne en situation de handicap, nous l'orienterons vers un organisme partenaire.

// MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Prise de contact par mail, téléphone ou sur le site internet.

Proposition d'un entretien préalable gratuit (délai immédiat, sous réserve de disponibilité).

Entretien préalable afin d'identifier vos besoins et vous présenter notre organisme, notre méthodologie et nos outils. Remise d'un devis et du programme détaillé de la formation.

Acceptation du devis, choix des dates de formation et signature de la convention de formation.

Démarrage possible à partir de 14 jours calendaires après signature du devis.

// MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers d'exercice de mise en situation ainsi qu'en fin de formation au travers d'un questionnaire à choix multiple ou un exercice pratique.

// CHIFFRES CLÉS (2022)



// BUREAUX & SALLE DE FORMATION

- 955 avenue de l'Agau - Village du LEZ, 34970 LATTES
- À définir avec vous
- Parking gratuit
- Tram 3 arrêt Lattes Centre - Accès piétons & vélos par la Voie Verte du Lez

// LE CABINET ÉMOTIONS

ÉMOTIONS est un cabinet spécialisé dans l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail. Notre objectif est de développer l'efficacité et la performance des entreprises en misant sur l'humain : la performance et l'efficacité de votre structure par le développement individuel et collectif des compétences, au travers d'une meilleure connaissance de soi et des autres. Recentrer l'humain au cœur de l'entreprise pour développer sa force, ses ressources, son potentiel.

Nous intervenons au travers d'activités de conseils et de formations afin de permettre à nos clients d'améliorer leur recrutement, d'optimiser leur style managérial et de booster leur dynamique collective.

// L'ÉQUIPE

Psychologues du travail et des organisations, nous avons développé notre expertise dans le conseil et la formation auprès d'entreprises internationales principalement dans le domaine de la logistique et du transport. Persuadées qu'une meilleure connaissance de soi et des autres permet de gagner en sérénité et en efficacité professionnelle, nous avons fondé en 2016 le cabinet Émotions afin d'accompagner les personnes dans l'amélioration de leur quotidien de travail.

En fonction de l'activité, nous nous entourons de chargés de missions dont le domaine d'expertise répond aux besoins des interventions du cabinet.



Cécile DEVALLAND
06.75.16.37.50.
cecile@emotions-conseil.com

Coralie CHAILLOL
Réfèrent handicap
06.72.76.20.29.
coralie@emotions-conseil.com

// LES MISSIONS DU CABINET

Le cabinet ÉMOTIONS a pour mission de permettre à ses clients de gagner en efficacité grâce au développement de pratiques professionnelles valorisant la Qualité de Vie au Travail (QVT). Il s'agit ainsi de promouvoir une vision humaine du travail. Comme le dit notre slogan « Osez le défi, pariez sur l'Humain ».

Pour ce faire, nous proposons des prestations de conseil, d'accompagnement et de formation spécialisées :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| CÔTÉ ENTREPRISE | CÔTÉ PERSO |
| DIRIGEANTS & ÉQUIPES | - Bilans de Compétences |
| Management - | - Coaching |
| Organisation - | |
| Intelligence Collective - | |

Vous vous questionnez quant à votre évolution ou votre avenir professionnel ?

Vous souhaitez valider un projet en adéquation avec votre profil, vos envies, vos valeurs ?

Il est important pour vous d'être guidé dans votre réflexion et de découvrir les possibilités qui s'offrent à vous ?

Découvrez le bilan de compétences tel que nous le proposons au sein du cabinet Emotions !

PUBLIC

Tout public. Le bilan de compétences est accessible à toute personne active quel que soit son statut (salarié du secteur privé et du secteur public, travailleur indépendant, demandeur d'emploi).

CONDITIONS SPECIFIQUES

Le bilan de compétences peut être réalisé pendant ou en dehors des heures de travail et peut faire l'objet d'une prise en charge via les fonds dédiés à la formation professionnelle (CFP, AIF, Plan de développement des compétences, Fonds d'Assurance Formation).

Le bilan de compétences que nous proposons est entièrement individualisé et personnalisée en fonction de vos besoins. Nous proposons trois formules afin de vous permettre de réaliser le bilan de compétences dont vous avez besoin en fonction de la réflexion déjà engagée dans le projet d'évolution professionnelle, de la durée des entretiens en face-à-face dont vous souhaitez bénéficier et de votre maîtrise des outils numériques.

Vous pourrez donc bénéficier d'un accompagnement d'une durée de 14 heures à 24 heures en face-à-face. Chacune de nos formules comprend un forfait de passation de tests psychométriques ainsi qu'un accès à la plateforme Parcoureo pour l'exploration des métiers. Nous proposons avant tout démarrage un entretien individuel d'une heure qui nous permettra de recueillir vos besoins, vous présenter en détail les modalités de l'accompagnement et définir avec vous la formule la plus adaptée à votre situation.

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

L'objectif du bilan de compétences (conformément à l'article L6313-4 du code du travail) consiste à vous accompagner, quel que soit votre statut (salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi), dans la définition d'un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle, et le cas échéant, un projet de formation, en adéquation avec votre profil, vos attentes, vos besoins et vos contraintes.

Il s'agit de vous permettre :

- > De repérer ses atouts, ses valeurs, son potentiel,
- > D'identifier ses compétences acquises et transférables,
- > De déceler ses facteurs de motivation et satisfaction au travail,
- > D'explorer les métiers,
- > De rencontrer des professionnels dans les secteurs visés,
- > De définir des pistes d'évolution et les confronter à la réalité de terrain,
- > D'élaborer un plan d'action permettant de mettre en œuvre le ou les projets identifiés

L'accompagnement lors des différentes étapes pourra être plus ou moins approfondi en fonction du nombre d'heures d'entretien en face-à-face réalisés.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Le bilan de compétences est un accompagnement entièrement individualisé et personnalisé dont les modalités d'organisation s'adaptent en fonction de vos besoins et de vos contraintes. L'ensemble des séances se déroulent en entretien individuel avec un Psychologue du Travail expérimenté.

Le bilan est composé de trois phases distinctes :

Phase préliminaire - Cette étape est consacrée à :

- > L'analyse de la demande et du besoin en matière d'accompagnement
- > L'identification du format le plus adapté à votre situation
- > La définition des modalités de déroulement du bilan de compétences.

Il s'agit également de vous présenter nos méthodes et outils d'accompagnement

Phase d'investigation - Il s'agit de l'étape au cœur de l'accompagnement durant laquelle vous pourrez :

- > Faire le point sur votre profil dans sa globalité (traits de personnalité, parcours personnel et professionnel, sources de motivation et satisfaction au travail, valeurs et intérêts professionnels, priorités, ...)
- > Identifier vos aptitudes et compétences acquises et transférables à d'autres métiers ou environnements de travail.
- > Réaliser un travail d'exploration et découverte des métiers, avec l'appui de la plateforme Parcoureo, afin de construire un projet professionnel
- > Analyser le marché de l'emploi et son environnement
- > Confronter votre projet à la réalité de terrain notamment au travers d'enquêtes auprès de professionnels
- > Réaliser une recherche de formation et de financement de formation si nécessaire

Le Psychologue du Travail vous guide dans votre réflexion tout au long de cette étape à l'issue de laquelle vous pourrez valider vos choix et prioriser vos projets professionnels (votre projet prioritaire et votre projet alternatif)

Phase de conclusion - Cette dernière étape consiste à :

- > S'approprier les résultats de l'accompagnement,
- > Élaborer le plan d'action qui permettra la mise en œuvre du projet
- > Co-rédiger le document de synthèse de l'accompagnement.

Lors du dernier entretien vous sont remis l'ensemble des éléments et documents de travail.

Selon la formule choisie (et ainsi le nombre d'heures d'entretien en face-à-face), nous pourrions plus ou moins approfondir l'accompagnement.

DUREE & TARIFS

Formule 14H de face-à-face	• 1200 €
Formule 18H de face-à-face	• 1500 €
Formule 24H de face-à-face	• 1950 €

